



Wallonie

VILLE DE
NEUFCHÂTEAU

ANNEXE 25
permis d'urbanisme n° 4538

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal de Neufchâteau fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est **M. et Mme SIMON - GREGOIRE** demeurant **Route de Darassai, MON IDEE 14 à 6840 Neufchâteau.**

Le terrain concerné est situé **Route de Darassai, 14 à 6840 Neufchâteau et cadastré ou l'ayant été Division 4, section C n°423G.**

Le projet consiste en : **extension d'une habitation**, et présente les caractéristiques suivantes : *Art. D.IV.40 les demandes impliquant un ou plusieurs écarts aux plans communaux d'aménagement adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus schémas d'orientation locaux, aux règlements adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus guides et aux permis d'urbanisation.*

Ecartis sollicités :

- *extension en dehors de la zone capable de construction ;*
- *extension à toiture plate ;*
- *utilisation d'un bardage métallique ton blanc et d'un bardage bois vertical ton naturel ;*
- *extension marquée par de l'horizontalité ;*

Le dossier peut être consulté (sur rendez-vous au 061 / 27 50 94) durant les jours ouvrables de 9h à 12h et de 13h30 à 16h à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Grand-Place 3 à 6840 Neufchâteau.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Monsieur MAYNE Pascal (Service urbanisme - 061 / 27 50 94 – pascal.mayne@neufchateau.be) dont le bureau se trouve Grand-Place 3 à 6840 Neufchâteau.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 18 janvier 2024 au 06 février 2024 au collège communal (référence du dossier : permis d'urbanisme numéro 4538) :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Commune de Neufchâteau, Grand-Place, 1 à 6840 Neufchâteau ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : commune@neufchateau.be